

SOMMAIRE

Pages

ORDONNANCE N° 96-024 du 30 Mai 1996

portant réglementation des institutions mutualistes ou
coopératives d'épargne et de crédit : 3-23

DÉCRET N° 96-416 / PRN/MEF/P DU 9 Novembre 1996
portant réglementation des institutions mutualistes ou
coopératives d'épargne et de crédit : 25-40

CONVENTION-CADRE régissant les structures ou
organisations non constituées sous forme mutualiste ou
coopérative et ayant pour objet la collecte de l'épargne et/ou
l'octroi de crédit: 41-49

INSTRUCTIONS BCEAO

Sommaire :	51
Instruction N°1 :	53-54
Annexe à l'Instruction N°1 :	55-78
Cadre comptable :	79-82
Plan de compte :	83-91
Instruction N°2 :	92-93
Instruction N°3 :	94
Instruction N°4 :	95-96
Instruction N°5 :	97
Instruction N°6 :	98-99
Annexe à l'Instruction N°6 :	100-104
Instruction N°7 :	105
Annexe à l'Instruction N°7 :	106-109
Instruction N°8 :	110
Annexe à l'Instruction N°8 :	111-113

STATUTS TYPES pour les institutions de base, unions et
fédérations 115-152

RECUEIL DES TEXTES
PORTANT REGLEMENTATION DES SYSTEMES
FINANCIERS DECENTRALISES (SFD)

REPUBLIQUE DU NIGER
CONSEIL DE SALUT
NATIONAL

ORDONNANCE N° 96-024
du 30 Mai 1996

PORTANT REGLEMENTATION DES INSTITUTIONS MUTUALISTES OU COOPERATIVES D'EPARGNE ET DE CREDIT

LE PRESIDENT DU CONSEIL DE SALUT NATIONAL,
CHEF DE L'ETAT

VU la Constitution ;

VU l'Ordonnance n° 96-001 du 30 janvier 1996, portant organisation des Pouvoirs publics pendant la période de Transition, modifiée par l'Ordonnance n° 96-017 du 26 Avril 1996 ;

VU le Traité du 14 Novembre 1973 instituant l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA) ;

VU la Convention du 24 Avril 1990 portant création de la Commission Bancaire de l'UMOA, et son Annexe ;

VU la Loi n° 90-17 du 6 Août 1990, autorisant la ratification de la convention susvisée ;

VU la Loi n° 90-18 du 6 Août 1990 portant réglementation bancaire en République du Niger ;

SUR rapport du Ministre des Finances et du Plan ;

Le Conseil des Ministres entendu ;

Annexe «A» : Comité de déontologie 153-154

Annexe «B» : Notes complémentaires relatives au modèle de

Statuts Types 155-158

REGLEMENT INTERIEUR TYPE pour les institutions de base, unions et fédérations: 159-180

Note complémentaire relative au modèle de règlement intérieur... 181

Annexe 1 : Eléments constitutifs du dossier de demande d'agrément ou de reconnaissance 182-183

Annexe 2 : Eléments constitutifs du dossier de demande de signature de convention cadre 184-185

